



Absence d'eau chaude et de chauffage

Par **lulumOriss**, le **08/10/2008** à **19:35**

Bonjour,

je suis locataire depuis 2 ans dans un immeuble dont la fourniture d'eau chaude et de chauffage est assurée par une chaufferie collective neuve.

Or, nous avons régulièrement des coupures, lorsque les locataires utilisent plus intensivement l'eau ou le chauffage, les week-end d'hiver en particulier.

En général, après 2 ou 3 coups de téléphone, à partir du lundi, la réparation est effectuée.

Cela étant, depuis samedi, nous sommes à nouveau sans eau chaude et sans chauffage et rien ne semble venir.

Nous avons déjà envoyé des lettres AR signées collectivement pour nous plaindre du problème et réclamer des compensations financières (les charges étant réclamées comme si de rien n'était). Sans effet.

Comment aller plus loin dans une démarche de mise en demeure efficace ?

Merci de votre réponse.

lulu.